



Rapport d'activité de la Section Vaud
de
**l'Assemblée parlementaire de la
Francophonie**
pour
l'année parlementaire 2022 – 2023

GEORGIA

Le mot du Président

Madame la Présidente du Grand Conseil,
Mesdames les députées, Messieurs les députés,

Renforcer la diplomatie parlementaire, apporter une valeur ajoutée à l'espace francophone grâce à la création de normes législatives communes, rendre l'espace francophone plus attractif pour les nouvelles générations, ou encore consolider les fondamentaux caractéristiques de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF). Tels sont les objectifs du nouveau cadre stratégique adopté par l'Assemblée plénière Monde à Tbilissi le 8 juillet 2023.

Ce sont ces objectifs qui devront être déclinés de manière concrète ces prochaines années. Et si la question est légitime, la participation des sections cantonales a une telle organisation fait parfaitement sens, puisque certains sujets qui préoccupent l'APF, comme par exemple l'éducation ou la sécurité, sont essentiellement de compétence cantonale. D'autres sujets sont partagés, comme l'économie, la protection de l'environnement, ou l'égalité entre les hommes et les femmes. D'autres encore comme la politique internationale ou la diplomatie sont exclusivement fédérales et traités par la section suisse.

Pour l'année parlementaire 2022-2023, les rencontres telles que les Assemblées plénières Monde, la Réunion région Europe ainsi que la Réunion des Présidents région Europe se sont régulièrement tenues.

La 34^e session de l'Assemblée régionale Europe (ARE) s'est tenue à Barcelone (Espagne) du 24 au 25 octobre 2022. La délégation vaudoise était constituée du soussigné, de Mmes Laurence Bassin et Anna Perret, accompagnés par Cédric Aeschlimann,

Une délégation vaudoise a participé au Réseau des femmes parlementaires du 1^{er} au 3 mars 2023 à Rabat (Maroc). La délégation vaudoise était constituée de Mmes Cendrine Cachemaille et Laurence Bassin.

Le soussigné a délégué notre vice-présidente, Mme Cendrine Cachemaille, accompagnée par Cédric Aeschlimann, pour participer à la Conférence des Présidents de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Région Europe, qui a eu lieu du 1^{er} au 2 juin 2023 à Paris.

Une délégation vaudoise s'est déplacée à Tbilissi (Géorgie) pour participer à la 48^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) du 4 au 8 juillet 2023. La délégation était constituée par les député-e-s Cendrine Cachemaille, vice-présidente, Marion Wahlen et François Cardinaux, accompagnés par Cédric Aeschlimann. Il s'agit de la première session monde organisée par le parlement d'un pays membre de l'APF dans lequel le français n'est ni une langue officielle ni une langue de travail.

La Section vaudoise a régulièrement contribué aux travaux de la Francophonie via les réponses à des questionnaires, notamment dans le cadre d'une étude sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone.

En conclusion, les échanges et les liens tissés entre les parlementaires des pays membres lors des rencontres contribuent indubitablement au rayonnement de notre canton. Et à l'aune des coups d'Etat qui ont eu lieu ces derniers mois dans plusieurs pays africains, ou encore de la guerre qui fait toujours rage sur le continent européen, il importe d'avoir des espaces de discussions comme l'APF, pour mettre en avant les valeurs de la francophonie (démocratie et Etat de droit), thématiser sur des sujets de préoccupation au niveau régional, national ou international, ou encore participer à des missions électorales sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Continuons de porter la voix du Canton de Vaud au sein de la Francophonie. Vive la langue française !

Lausanne, le 25 octobre 2023

Jean-Luc Bezençon

Président de la Délégation du Canton de Vaud
à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Délégation vaudoise à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Membres pour l'année parlementaire 2022 – 2023

Les membres suivants du Grand Conseil composent la délégation vaudoise à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie pour l'année parlementaire 2022 – 2023 :

Jean-Luc Bezençon - Président

Cendrine Cachemaille - Vice- Présidente

Laurence Bassin

Vincent Bonvin

François Cardinaux

Laurence Creteigny

Aurélien Demaurex

José Durussel

Nathalie Jaccard

Vincent Jaques

Stéphane Montangero

Anna Perret

Aliette Rey-Marion

Marc Vuilleumier

Wahlen Marion

Secrétariat de la délégation

Pour l'année parlementaire 2022-2023, le secrétariat de la Délégation vaudoise à l'APF est conjointement assuré par :

Cédric Aeschlimann, secrétaire de commissions parlementaires du Grand Conseil

Jérôme Marcel, secrétaire de commissions parlementaires du Grand Conseil

Séances de l'année parlementaire 2022-2023

Pendant l'année parlementaire 2022 – 2023, la délégation vaudoise à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a tenu trois séances dans le complexe parlementaire.

Ces séances ont eu lieu les 13 septembre 2022, 31 janvier 2023 et 9 mai 2023. Elles ont principalement servi à coordonner les activités de la Section, à désigner les délégations et à procéder à des échanges d'informations entre la présidence, les membres et le secrétariat de la délégation. La séance du 9 mai 2023 a également été consacrée à un échange avec la PolCant concernant l'identification et la gestion des risques pour les élu.e.s en matière de déplacements à l'étranger.

34^e Assemblée régionale Europe de l'APF Barcelone (Espagne) du 24 au 25 octobre 2022

La 34^e session de l'Assemblée régionale Europe (ARE) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a eu lieu à Barcelone du 24 au 25 octobre 2022.

La délégation vaudoise à Barcelone était composée de Jean-Luc Bezeçon (président), Laurence Bassin et Anna Perret, accompagnés par Cédric Aeschlimann (secrétaire de la délégation).

Placée sous le thème « Les parlements et les droits de l'homme », cette session a réuni près de 100 participant.e.s – dont 60 parlementaires – représentant une vingtaine de sections membres de l'APF.

Outre la délégation vaudoise, la Confédération helvétique y était représentée par les délégations des sections suisse, jurassienne et valaisanne.

Au-delà de la participation à toutes les séances programmées par l'APF, la délégation vaudoise a profité de son déplacement dans la cité catalane pour participer à des visites culturelles et échanger avec des porteurs de projets dans le cadre de la Francophonie. Avec une section nouvellement constituée et grandement renouvelée, la délégation est également allée à la rencontre des délégations des autres pays pour faire leur connaissance.



Laurence Bassin, Anna Perret, Jean-Luc Bezeçon (président de délégation) et Cédric Aeschlimann (secrétaire de délégation) lors de l'Assemblée régionale Europe à Barcelone



Membres des délégations siégeant à l'Assemblée régionale Europe de la Francophonie, Barcelone, le 24 octobre 2022.

Trois panels de discussion y ont été organisés, le premier sur « la coopération interparlementaire, un outil de la défense des droits de l'homme », le second intitulé « la protection des droits de l'homme des parlementaires », et le troisième « les droits à la liberté d'expression et de réunion des parlementaires ».

De nombreuses thématiques y ont été évoquées en lien avec la Convention européenne des droits de l'homme, comme la contribution des Etats au système de la Convention, le renforcement des mécanismes de contrôle du Conseil de l'Europe. Le rôle du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'Union interparlementaire a également été abordé. La situation nouvelle d'une guerre sur le sol européen était présente en filigrane de tous les échanges.

Les visites culturelles organisées dans le cadre de la session ont été consacrées à des lieux emblématiques de Barcelone, à savoir le Musée National d'Art de Catalogne, le Gran Teatre del Liceu, et le Temple Expiatori de la Sagrada Família.

Une lettre a été adressée aux sections par l'Arménie concernant les agissements de l'Azerbaïdjan. La section suisse a pris position. Aucune résolution n'a été adoptée à l'issue de cette session.

Réunion du Réseau des femmes parlementaires Rabat du 1^{er} au 3 mars 2023

La délégation vaudoise à Rabat était composée de Mmes Cendrine Cachemaille (vice-présidente de la Section Vaud de l'APF) et Laurence Bassin.

L'ouverture de la réunion du Réseau des femmes parlementaires a permis aux officiels de la section hôte de prendre la parole pour présenter leur pays. Ont pris la parole M. Rachid Talbi El Alami, Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc et Président de la Section marocaine de l'APF, M. Enaam Mayara, Président de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc.



Membres des délégations siégeant au Réseau des femmes parlementaires, Rabat, le 3 mars 2023.

Par suite de l'adoption de l'ordre du jour et du relevé de décisions de la réunion du réseau le 6 juillet 2022 à Kigali (Rwanda), les points essentiels de cette séance sont relevés ci-après.

Présentation du projet de compte-rendu du Réseau et rapport d'activités (juillet 2022 – février 2023)

Auditions :

- Mme Leila Rhiwi (Représentante d'ONU-Femmes au Maroc) sur l'égalité des femmes et des hommes devant la loi ;
- Mme Gloria Carrera Massana, experte des Nations Unies pour les Droits de l'Homme sur les violences faites aux femmes durant les conflits armés ;
- Mme Yamina Doolaur sur les « Orientations de la Francophonie sur la priorité pour l'égalité femmes-hommes de l'OIF ».

Présentation des projets de rapports et de résolutions :

- Suivi de la mise en place d'une politique pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les Parlements. Partage d'expériences et débat sur les cas survenus récemment ;
- Projet de rapport sur l'accès aux produits menstruels et les mythes et stéréotypes associés aux menstruations ;
- Projet de résolution sur la promotion du choix des filières d'éducation pour les filles.

Conférence des Présidents de l'APF Région Europe Paris les 1^{er} et 2 juin 2023

La délégation vaudoise à Paris était composée de Mme Cendrine Cachemaille (vice-présidente de la Section Vaud de l'APF) et Cédric Aeschlimann (secrétaire de la délégation). Les sections participantes à cette conférence qui s'est tenue à l'Assemblée nationale française étaient : Albanie, Arménie, Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, Canton du Jura, Canton du Valais, Canton de Vaud, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Jersey, Macédoine du Nord, Moldavie, Monaco, Pologne, Serbie, Suisse.

Dans son allocution d'accueil, Mme Amelia Lakrafi, présidente déléguée de la section française, nouvellement élue, a insisté sur la défense des valeurs démocratiques, exacerbées par les conflits.

M. Bruno Fuchs, secrétaire général parlementaire, a pour sa part souligné la nécessité pour l'APF d'être efficace et visible, avec des résultats et des mises en œuvre, et non uniquement des intentions. Pour lui, la Francophonie de demain doit promouvoir la langue française, la démocratie et l'Etat de droit, ainsi qu'une vision multilatérale, actuellement remise en cause par des régimes autoritaires.

M. David Songulashvili, président de la section géorgienne, a présenté les grandes lignes organisationnelles de la 48^e Session de l'APF à Tbilissi du 4 au 8 juillet 2023. Il indique que la Géorgie est un petit pays, qui recherche les coopérations, et la confiance mutuelle. Cette session verra ainsi la Géorgie passer du statut de membre observateur à celui de membre associé de l'APF.

Eléments essentiels discutés lors de la Conférence des présidents :

Actualité : Rapport sur la situation des États limitrophes de l'Ukraine en guerre

Un point d'actualité a été l'occasion pour les sections concernées de faire rapport sur la situation dans les Etats limitrophes de l'Ukraine. Les représentant.e.s de ces sections se sont exprimé.e.s et un débat a ensuite eu lieu avec l'ensemble des parlementaires présent.e.s.

Préparation de la XXXVe Assemblée régionale Europe : Athènes, du 5 au 7 novembre 2023

La section grecque va accueillir la prochaine Assemblée de la Région Europe à Athènes du 5 au 7 novembre 2023. La thématique retenue portera sur les changements géopolitiques en cours et les nouveaux défis pour l'Europe après la guerre en Ukraine.

Programme d'actions de coopération de l'APF Région Europe

Mme Amélia Lakrafi, présidente déléguée de la section française, a présenté un projet de séminaire de formation et d'échanges, au bénéfice des parlementaires et des fonctionnaires des sections européennes de l'APF, structuré autour du thème du rapprochement des parlements des pays voisins de l'Union européenne avec les parlements membres de l'APF dont certains sont membres de l'Union européenne.

M. Matthieu Daele, président de la section de Belgique (Communauté française, Fédération de Wallonie-Bruxelles), a présenté une seconde proposition consistant à, d'une part, mutualiser les frais d'organisation des réunions de la Région Europe, et d'autre part, à prendre en charge des formations en français de parlementaires ou de fonctionnaires issus de parlements membres de la francophonie européenne, en s'appuyant sur l'Alliance française de Bruxelles.

Plusieurs sections ont émis des réserves quant aux projets présentés. En l'absence de consensus, il a été décidé de reporter la décision à la prochaine réunion de la Région Europe, en novembre 2023.

Traitement de l'information et lutte contre les fausses informations dans l'espace francophone

La dernière partie de l'ordre du jour a été consacrée à un échange avec M. Yves Bigot, président de TV5 Monde, et Mmes Anne Cécile Robert et Zara Nazarian, respectivement présidente et secrétaire générale de l'Union de la presse francophone (UPF), sur le traitement de l'information et la lutte contre les fausses informations dans l'espace francophone.

Le président de TV5 Monde a mis l'accent sur l'importance d'adapter la gouvernance de TV5 Monde, notamment en tenant compte du poids démographique de la population africaine. Avec la plateformes réalisées depuis 2020, ce sont près de 7'000 heures de programmes qui sont disponibles au format numérique gratuitement.

Pour les représentantes de l'UPF, sur la question des libertés publiques et de la liberté de la presse, la mauvaise gouvernance se répand plus vite dans l'espace francophone qu'ailleurs. Les journalistes francophones sont souvent accusés d'être des relais de la politique de la France. Ceci est en contradiction avec la culture de presse francophone, qui prône notamment l'esprit critique et le rejet des valeurs marchandes. Concernant la spécificité de la langue française, hors de France, l'enjeu est vital face à des logiques d'uniformisation du marché. Pour que la francophonie soit respectée, il faut stimuler l'envie de parler français. La presse constitue un quatrième pouvoir, mais elle ne dispose pas de base légale ni de financement public. Elle est aussi vulnérable au risque de l'immédiateté de l'information. Pour ses représentantes, il est important de développer l'éducation aux médias et aux algorithmes, l'esprit critique en tant que seule défense contre la désinformation, et la responsabilité de l'information (en lien avec le rôle de l'IA dans la propagande).

En aparté des travaux de la Conférence, les délégations ont eu l'opportunité de visiter le Palais de la Monnaie de Paris, construit sous Louis XV, pour y implanter le siège de la frappe de ses monnaies – prérogative régaliennne par excellence. Une visite guidée de l'exposition « L'argent dans l'art » était organisée.



Photo de famille des délégations participant à la Conférence des présidents de l'APF Région Europe à Paris.

48^e Session de l'APF Tbilissi – Géorgie du 4 au 8 juillet 2023

La 48^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est tenue du 4 au 8 juillet 2023 à Tbilissi (Géorgie).

La délégation vaudoise à Tbilissi était composée de Cendrine Cachemaille (vice-présidente), Marion Wahlen et François Cardinaux, accompagnés par Cédric Aeschlimann (secrétaire de la délégation).

Placée sous le thème « La mobilité dans l'espace francophone », cette session a réuni plus de 200 participant.e.s – dont 140 parlementaires – représentant une quarantaine de sections membres de l'APF. Outre la délégation vaudoise, la Confédération helvétique y était représentée par les délégations des sections suisse, jurassienne et valaisanne.

Outre la participation à toutes les séances programmées par l'APF, la délégation vaudoise a profité de son déplacement dans ce pays à la jonction de l'Europe de l'Est et de l'Asie occidentale pour participer à des visites culturelles, échanger avec des porteurs de projets dans le cadre de la Francophonie ainsi qu'avec l'ambassadrice de Suisse en Géorgie et ses collaboratrices et collaborateurs. Particularité de cet office, la Suisse représente les intérêts de la Russie en Géorgie, qui n'entretient plus de relations diplomatiques directes avec ce pays.



Parlementaires membres des délégations siégeant à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Tbilissi, le 7 juillet 2023.

L'ensemble des délégations ayant participé à cette Assemblée a relevé l'effort considérable fourni par la Géorgie pour pouvoir accueillir une session monde. Le défi était particulièrement grand pour ce pays qui a par ailleurs vu accepter sa candidature pour passer du statut d'observateur à celui de section associée. La Géorgie possède une riche histoire et une culture diversifiée. Le pays est connu pour sa langue unique, sa musique traditionnelle, ses danses, sa cuisine réputée et ses traditions artistiques distinctives.

Il poursuit plusieurs objectifs géostratégiques importants comme l'intégration européenne (la Géorgie cherche à renforcer ses liens avec l'Union européenne (UE) et aspire à une adhésion future à l'UE), euroatlantique (la Géorgie vise également à devenir membre de l'OTAN), la diversification des partenariats économiques pour se défaire de sa dépendance historique envers la Russie.

La Géorgie a fait des efforts pour attirer les investissements étrangers et a mis en place des politiques favorables aux entreprises. Le pays offre des avantages tels qu'un faible taux d'imposition des sociétés et des mesures visant à simplifier les procédures administratives.

Malgré les progrès réalisés, la Géorgie est confrontée à des défis économiques tels que le chômage élevé, la pauvreté, la corruption et la dépendance économique vis-à-vis de la Russie. Le pays met en

œuvre des réformes pour surmonter ces défis et promouvoir un environnement économique plus favorable.

Réseau des femmes parlementaires de l'APF

Hôtel Sheraton Grand Metechi Palace de Tbilissi, le mercredi 5 juillet 2023

La Section Vaud y était représentée par sa vice-présidente, Mme Cendrine Cachemaille, qui a rapporté.

La réunion, après l'adoption du relevé de décisions de la réunion du Réseau des 1^{er} et 2 mars 2023 et le compte-rendu et rapport d'activités, s'est déroulée autour de plusieurs thèmes :

1. Présentation des projets de rapports et contributions, ainsi que des projets de résolution :
 - Projet de rapport sur la protection des femmes et des filles dans les conflits armés ;
 - Rapport final sur l'accès aux produits menstruels et les mythes et stéréotypes associés aux menstruations et projet de résolution ;
 - Projet de rapport sur la traite transnationale des femmes et des filles dans l'espace francophone.
2. Auditions sur les thèmes suivants :
 - Mme Elene Tskhvariashvili, docteure en Gestion administrative et Professeure-assistante de l'Université de Business et de Technologie de Tbilissi et Mme Nino Kharazishvili, doctorante en sciences humaines et sociales et membre du collège doctoral Codfreurcor, sur la situation politique et socio-économique des femmes en Géorgie ;
 - Mme Ketevan Meskhi, fondatrice et Directrice de Petit Bazar, magasin-concept pour enfant.
3. Présentation de Mme Nathalie Roy (Présidente de l'Assemblée nationale du Québec) du suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes.

Le prochain Prix du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie, doté de 15'000 Euros, sera attribué en 2024.

Le prochain atelier de leadership des femmes est organisé en Roumanie du 25 au 27 septembre 2023. Un séminaire de leadership des femmes sera organisé par le Sénégal en automne 2024.



Cendrine Cachemaille au Réseau des femmes parlementaires de l'APF à Tbilissi

Réseau des jeunes parlementaires de l'APF

Hôtel Sheraton Grand Metechi Palace de Tbilissi, le mercredi 5 juillet 2023

La Section Vaud y était représentée par Mme Marion Wahlen, et M. François Cardinaux qui ont rapporté.

La réunion, après l'adoption du relevé de décisions de la réunion du Réseau des 2 et 3 mai 2023 et le compte-rendu et rapport d'activités, s'est déroulée en se basant sur les idées suivantes :

- Rassembler les jeunes parlementaires autour des valeurs de la Francophonie et de la langue française pour les pérenniser et en assurer le développement ;
- Favoriser les échanges d'expériences, renforcer la collaboration avec d'autres structures de jeunes parlementaires, encourager la solidarité entre jeunes parlementaires et développer leur influence et leurs capacités.

Dans le cadre de ses travaux, le réseau a abordé plusieurs thèmes :

1. Le rôle des jeunes dans le processus de prise de décisions, exemple de la Géorgie :

- Présentation de Mme Shorena Tsitsagi, Cheffe du Département des relations internationales du Ministère géorgien de la culture, des sports et de la jeunesse

Pour ce pays, le fait même de faire connaître les droits politiques, la possibilité de s'impliquer et la connaissance des processus est très important pour cette jeune démocratie.

Les Géorgiens procèdent à des visites, des discussions dans les écoles et des conseils communaux des jeunes. Il est souhaité par les jeunes que la Géorgie continue ses efforts, surtout avec la volonté de rejoindre l'APF.

2. L'innovation démocratique au 21^e siècle : la démocratie délibérative

- Rapport final et projet de résolution de la section belge, par M. Pierre-Yves Lux (Député, Belgique)

La démocratie délibérative est la preuve de la diversité des types de démocratie, et des différences de pratique de celles-ci.

Si nous pouvons suivre la proposition, y compris les propositions de modifications faites par le réseau des jeunes, qui sont autant de pierres à l'édifice de l'accès des jeunes aux notions politiques, il faut noter que notre pays applique la majorité des demandes des jeunes.

Notre technologie, notre dimension et nos instances sont à disposition.

L'élément le plus probant, pour la plupart des pays, est l'information sur la politique, l'accès à l'information et la possibilité de plus grands échanges, surtout au niveau de la possibilité facilitée à l'arrivée d'étudiants (visas, logements, etc...)

Il est aussi à soulever que les programmes, type Erasmus+, doivent ne plus être limité à certains pays, mais bien à l'ensemble des pays de l'APF. Cette résolution a ensuite été adoptée par le plénum.

3. Autres thèmes :

- La question de la parentalité des jeunes est à l'état d'embryon. Les éléments demandés, pour l'instant, se heurtent à des possibilités financières, souvent impossibles à atteindre pour un grand nombre de pays. Un questionnaire est donc parti à toutes les sections. Le résultat est analysé et un projet de rapport sera présenté cette année.
- Les jeunes veulent tous que les notions d'éthique et de déontologie soient toujours présentes



Marion Wahlen et François Cardinaux au Réseau des jeunes parlementaires de l'APF à Tbilissi.

Réunion des Secrétaires administratifs de section Hôtel Sheraton Grand Metechi Palace de Tbilissi, le jeudi 6 juillet 2023

La Section Vaud y était représentée par son secrétaire, M. Cédric Aeschlimann.

Voici les éléments essentiels de la réunion des Secrétaires administratifs de section (SAS) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie :

Dans la perspective des programmes de coopération interparlementaire, et afin de soutenir l'amélioration de la diplomatie parlementaire, les ressources humaines du secrétariat général de l'APF à Paris seront renforcées, notamment avec un poste en CDI.

Les domaines du numérique et de la comptabilité vont connaître des évolutions importantes en 2023. Le nouveau site internet de l'APF est opérationnel



Cédric Aeschlimann à la réunion des Secrétaires administratifs de l'APF à Tbilissi.

L'ExtrAPF est le nouvel outil permettant un échange d'informations administratives dématérialisé entre le Secrétariat général de l'APF et les sections. L'espace membre permet la mise en ligne des documents à l'attention des participants aux sessions. L'application concernant l'état des cotisations des sections n'est pas opérationnelle à ce stade.

Concernant la mobilité dans l'espace francophone, un rappel a été fait sur la nécessité d'inscrire les participant.e.s aux sessions dans les délais impartis, ceci afin de pouvoir bénéficier des facilités d'obtention de visas lorsque ceux-ci sont nécessaires.

Les conditions de dépôt de candidatures à l'Ordre de la Pléiade ont été rappelées. Il ne peut être octroyé qu'à des personnes physiques, et non à des personnes morales.

Réunion des quatre commissions permanentes de l'APF Hôtel Sheraton Grand Metechi Palace de Tbilissi, le jeudi 6 juillet 2023

Commission de la coopération et du développement (CCD)

La Section Vaud y était représentée par sa vice-présidente, Mme Cendrine Cachemaille, qui a rapporté.

Par suite de l'adoption de l'ordre du jour et du relevé de décisions de la réunion de la Commission le 24 mai 2023 à Québec (Canada), les points essentiels de cette séance sont relevés ci-après.

La séance de la CCD a été l'occasion de procéder à plusieurs auditions, et de présenter le Projet du Corpus législatif sur les changements climatiques de l'APF.

La réunion de la CCD a également été l'occasion de présentations des sommaires de rapports, des avancées des projets de rapports et de suivi :

- Projet de plan de Rapport sur un titre foncier pour simplifier l'autonomie des femmes dans l'espace francophone. Rapporteurs : M. Vénérande Urumariya (députée du Rwanda) et Mme Nantarie Aboa Touré (députée de Côte d'Ivoire) ;

- Rapport de suivi sur les négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Rapporteuse : Mme Madwa-Nika Cadet (députée du Québec) ;
- Rapport final et projet de résolution sur l'impact des changements climatiques sur les territoires insulaires, côtiers et riverains dans l'espace francophone. Rapporteur : Clément Gignac, Sénateur (Canada) ;
- Projet de résolution sur la transition énergétique. Rapporteur : Mme Madwa- Nika Cadet (députée du Québec).

Un échange sur les travaux futurs de la commission a identifié les thèmes et propositions suivants :

- Séminaire en collaboration avec l'AFD sur l'approvisionnement et l'assainissement de l'Eau Dakar (Sénégal) ;
- La promotion de l'entrepreneuriat francophone ;
- L'économie circulaire.

Commission politique (CP)

La Section Vaud y était représentée par Mme Marion Wahlen, qui a rapporté.

Le compte-rendu et le relevé de décisions de la réunion des 19-20 avril 2023 ont été adoptés.

Tour de table : actualité politique des sections.

La séance de la CP a été l'occasion de procéder à plusieurs auditions, notamment :

- M. Norbert Tankoano (en visioconférence), Secrétaire exécutif du Comité Inter parlementaire (CIP) du G5 Sahel ;
- M. Giorgi Kakhiani, membre de la Commission des questions de procédure (Transition d'un régime présidentiel à un régime parlementaire : le cas de la Géorgie).

La réunion de la CP également été l'occasion de présentations des sommaires de rapports, des avancées des projets de rapports et de suivi :

- Examen des situations politiques dans l'espace francophone, par M. Mesmin Ngabikoumou Wada (Gabon) ;
- Utilisation de la langue française dans les organisations internationales, par M. Eric Forest (Canada) ;
- Rôle clé du multilatéralisme dans la promotion de la démocratie et d'une paix durable, par M. Philippe Courard (Belgique/Communauté française/Fédération Wallonie-Bruxelles) ;
- Cybersécurité et ingérence électorale, proposition de rapport de M. Eric Lefebvre (Québec).

Commission des affaires parlementaires (CAP)

Y participait M. Cédric Aeschlimann, secrétaire de la Section Vaud.

Par suite de l'adoption de l'ordre du jour et du relevé de décisions de la réunion de la Commission des 1^{er} et 2 mars 2023 à Rabat (Maroc), la composition du Bureau a été modifiée, et les points essentiels de cette séance sont relevés ci-après.

La séance de la CAP a été l'occasion de procéder à plusieurs auditions, notamment en lien avec le suivi des accords de partenariat :

- Partenariat avec le Réseau francophone de déontologie et d'éthique parlementaires (RFEDP) ;
- Audition de Mme Lyne Robinson-Dalpe, Directrice, Conseils et conformité au Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique (Canada) ;
- Projet d'élaboration d'un code de conduite pour l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, commenté par le sénateur Pierre Flambeau Ngayap (Cameroun) ;
- Partenariat avec l'Union interparlementaire – Examen d'un projet de résolution en vue de l'adhésion de l'APF aux Principes communs en matière d'assistance aux parlements.

La réunion de la CAP a également été l'occasion de présentations des sommaires de rapports, des avancés des projets de rapports et de suivi :

- Rapport sur « les effets de la désinformation dans le milieu parlementaire » ;
- Intervention des co-rapporteuses, Mme Nadia El Yousfi, députée – Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles et Mme Geneviève Hébert, Députée – Québec ;
- Audition de M. Gocha Javakhishvili, Ambassadeur de Géorgie en France, sur la désinformation comme risque pour la démocratie et de M. Guillaume Moulaert, Président de l'Union de la presse francophone (UPF) en Géorgie ;
- Evaluation des actions de coopération menées par l'APF (Section canadienne) ;
- Projet de corpus législatif pour le développement des législations en faveur de la protection des lanceurs d'alerte ;
- Projet de rapport sur le rôle des parlements dans la promotion de la langue française.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu en février/mars 2024 au Montenegro.

Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles

La Section Vaud y était représentée par M. François Cardinaux, qui a rapporté.

Le compte-rendu et le relevé de décisions de la réunion du 24 et 25 avril 2023 à Ottawa ont été adoptés.

Le rapport d'activité est lu en séance par le président de la Commission, M. le conseiller national Laurent Wehrli (Suisse).

Il est abordé, entre autres :

- La formation des nouveaux arrivants au Canada afin qu'ils apprennent le français, l'éducation en français en contexte minoritaire et l'importance de développer le français oral, l'étude et l'enseignement en français.
- Le Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO est devenu incontournable pour le développement du français.

D'autres points sont repris à Tbilissi :

1. Présentations

Mme la députée Iphigénie Mukandéra (Rwanda) a présenté le Rapport d'activité du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

Il est relevé que l'OMS vient d'annoncer la délivrance de plusieurs millions de vaccins contre la malaria dans des pays africains au cours des prochains mois. C'est une nouvelle étape, ce vaccin semble avoir des résultats extrêmement probants dans sa phase d'étude clinique et s'il s'avère être

performant, il donne une forme d'espoir notamment pour la jeunesse. La tuberculose et le paludisme n'ont pas disparu parce qu'il y a eu la Covid.

La majorité de nos gouvernements se sont engagés à donner l'éducation pour toutes et tous. Le droit universel à l'éducation a été inscrit dans plusieurs accords internationaux dans la plupart de nos pays.

Or, dans les faits, la mise en œuvre réelle des principes d'inclusion scolaire n'est pas homogène pour tous les enfants, n'est pas uniforme sur tous les territoires et pose donc de véritables défis. Pourtant la scolarisation des enfants ayant des besoins particuliers est non seulement un droit fondamental mais aussi un défi essentiel pour qu'ils développent leur potentiel et s'intègrent à la société et au marché du travail.

Le projet de rapport a pour objectifs de :

- Mettre en valeur des exemples, des projets, des initiatives d'inclusions scolaires dans un pays qui a eu des résultats positifs pour les élèves et les communautés. Il est essentiel de partager les bonnes expériences et les bonnes pratiques. Notre commission est une excellente plateforme d'échanges pour s'aider mutuellement ;
- Sélectionner une ou deux initiatives que l'on juge porteuses et transférables dans d'autres juridictions ;
- Proposer quelques pistes d'actions pour les législateurs.

2. Auditions

La séance de la CECAC a été l'occasion de procéder à plusieurs auditions, notamment :

- M. Felwine Sarr, co-auteur du rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain ;
- M. Marc André Renold, professeur de droit à l'Université de Genève, directeur du centre du droit de l'art et titulaire de la Chaire UNESCO en droit international de la protection des biens culturels ;
- Mme Marie-Sophie de Cippelle, membre du groupe pluridisciplinaire belge et co-auteure du rapport sur les principes éthiques pour la gestion et la restitution des collections coloniales en Belgique ;
- Mme Zara Nazarian, Secrétaire générale internationale de l'Union internationale de la presse francophone (UPF) « Le traitement de l'information dans l'espace francophone et la lutte contre les fausses informations – rôle des journalistes et de l'UPF » ;
- Mme Elisso Bolkvadze, membre de la section géorgienne de l'APF et artiste de l'UNESCO pour la paix a présenté la ville de Batumi, ville créative de l'Unesco.

Concernant ce dernier point, le réseau des villes créatives a été créé en 2004, c'est un programme phare de l'organisation dont l'objectif principal est la promotion de la coopération internationale pour un développement urbain durable, en plaçant notamment la culture et la créativité au centre de l'activité.

A ce jour, le réseau compte plus de 300 villes membres dans les cinq continents. Il comporte sept domaines de créativité : artisanat et arts populaires, arts numériques, cinéma, design, gastronomie, littérature, musique. Le réseau s'engage à soutenir le développement durable. En 2050, 68% population mondiale sera urbaine.

Devenir une ville créative crée une dynamique de développement économique qui donne une opportunité d'emplois supplémentaires, notamment pour les jeunes. Batumi, ville géorgienne est mise en avant, notamment du côté culture, situation géopolitique, historique. Elle possède un énorme potentiel pour le développement de l'industrie musicale. Elle a rejoint le réseau en 2021 en

tant que ville créative de la musique. Une multitude de festivals s'y déroulent, y compris le festival du vin de la mer Noire. Le représentant de la section Vaud informe qu'il vient de Montreux, qui héberge un festival de Jazz, des festivals de musique, le château de Chillon et que la ville de Montreux est en cours de démarches pour adhérer au réseau des villes créatives. Le Canada et la Serbie sont aussi très actifs dans ce domaine, car le patrimoine est très important.

3. Rapports et projets de rapports

La réunion de la CECAC a également été l'occasion de présentations des sommaires de rapports, des avancés des projets de rapports et de suivi sur :

- La protection du patrimoine culturel (Maroc) ;
- L'inclusion en milieu scolaire pour les élèves ayant des besoins particuliers (Québec) ;
- La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO (Québec) ;
- La restitution des biens culturels spoliés (Suisse).

Concernant ce dernier point, est abordée la base juridique sur les plans national et international en ce qui concerne la restitution des biens coloniaux, et traité de l'évolution de l'opinion publique dans la réflexion sociétale avant de terminer par les spoliations qui ont eu lieu durant la seconde guerre mondiale.

Il y a des textes légaux qui visent à permettre la restitution des biens culturels volés ou illicitement exportés dans le cadre du trafic illicite des biens culturels. Ces textes sont notamment la convention de l'UNESCO de 1970 et une convention plus récente d'Unidroit de 1995.

La convention de l'Unesco est une convention de droit public tandis que la convention d'Unidroit est plutôt de droit international privé.

Ces deux textes sont un peu la base internationale du trafic illicite avec des règles importantes qui se complètent l'une l'autre. La convention de l'UNESCO est ratifiée par un très grand nombre d'Etats, quant à la convention d'Unidroit, 10 Etats sur 54 Etats francophones l'ont ratifiée.

On a également des voies nationales qui mettent en œuvre notamment la convention de l'UNESCO.

Les notions de propriété et de localisation doivent être distinguées. Il faut également distinguer la notion de retour qui concerne les biens illicitement exportés et de restitution qui concerne les biens volés.

Pour ce qui est des biens spoliés comme ceux de la période coloniale, ces textes ne seront pas appliqués parce qu'ils ne sont pas applicables rétroactivement. Le principe international de la non-rétroactivité des lois et des conventions est applicable.

On a un arsenal qui permet de lutter aujourd'hui contre le trafic illicite mais qui ne nous aide pas pour ce qui est du passé. Il ne nous aide pas mais il ne nous freine pas non plus, car il n'empêche pas des Etats d'adopter des mesures plus larges. Il peut permettre d'inspirer ou proposer des solutions.

La francophonie peut être un excellent cadre pour réfléchir à ce sujet, étant donné qu'elle réunit des anciens Etats colonisateurs et des anciens Etats colonisés.

On remarque que la plupart des pays choisissent la voie diplomatique.

En ce qui concerne la Suisse, deux exemples récents pour signaler que nous partageons ces mêmes préoccupations :

- Un fragment d'une statue de Ramsès II vient d'être remis à l'ambassade d'Égypte en Suisse qui va le rapatrier pour le mettre dans les collections nationales. Il fait partie d'un processus considéré comme important pour l'Égypte afin d'être présent en Égypte.
- En parallèle, dans le canton de Saint-Gall il y a un mouvement qui s'est formé pour qu'une momie présente dans le musée de Saint-Gall depuis près de 200 ans soit restituée à l'Égypte alors que cette dernière dit : « Non, une momie de ce type là on en a assez, il nous est plus important que vous gardiez cette momie et qu'elle soit un témoignage de l'histoire de l'Égypte chez vous à Saint-Gall, cela sera plus utile que des Suisses voient cette momie et qu'ils se rendent compte de la richesse de l'histoire de l'Égypte, que de nous la renvoyer ».

4. Résolutions

Enfin, la séance a permis d'adopter le projet de Résolution sur le sport et la francophonie proposé par le M. sénateur Philippe Mouiller (France). Le sport est assez nouveau pour l'APF, c'est une première sur ce sujet mais probablement pas une dernière selon les vœux du président. Une proposition est présentée, commentée et acceptée, après des modifications de simplification. Le président du CIO, Thomas Bach, est intéressé à ces travaux.

Le rapport et la résolution sur la langue française sur la scène internationale, proposés par M. le député Bernard Généreux (Canada) (Conjointement avec la commission politique), ont été présentés et adoptés.

L'on constate une baisse importante de l'utilisation du français au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ainsi que les difficultés de s'exprimer dans une langue autre que l'anglais dans les organisations travaillant sur des sujets plus techniques.

On note la place sans cesse grandissante occupée par la langue anglaise dans le milieu scientifique, au détriment non seulement de la langue française mais également des autres langues.

La réunion de la CECAC a également été l'occasion de présentations des sommaires de rapports, des avancés des projets de rapports et de suivi sur :

- Mobilisation constante et soutenue des parlementaires en faveur de la langue française ;
- Faire respecter le multilinguisme dans les organisations internationales et de veiller à avoir les effectifs nécessaires pour la traduction afin que tous puissent s'exprimer dans la langue de travail de leur choix ;
- Soutenir les mesures pour avoir des contenus culturels francophones numériques ;
- Créer des initiatives visant à promouvoir la langue française dans les milieux scientifiques ;
- Renforcer le français dans les parlements, que ce soit par la formation, les jumelages de parlementaires ou de fonctionnaires ainsi qu'en produisant de la documentation diverse en français.

5. Déclaration de Djerba

Sujets abordés : la connectivité dans la diversité, le numérique, l'éducation, la francophonie économique, la culture et la jeunesse.

La déclaration de Djerba aborde des sujets cruciaux pour la francophonie. Elle traite des sujets tels que la coopération, le développement, la diffusion de la langue française, l'éducation, la culture, le développement durable, la paix, la démocratie et les droits de l'Homme.

Si les gouvernements s'engagent à respecter des déclarations ou traités par leur signature, ce sont nous, parlementaires à contrôler leur respect et le suivi avec les montants nécessaires, notamment à travers les budgets.

Il est noté l'importance grandissante de l'ensemble du numérique dans le monde francophone.

Pour les 160 ans de la Roumanie, il est proposé que la commission se réunisse dans ce pays en 2024.



Cédric Aeschlimann, Cendrine Cachemaille (présidente de délégation), Laurent Wehrli (Conseiller national), Marion Wahlen et François Cardinaux lors de l'Assemblée plénière à Tbilissi.

Assemblée plénière de l'APF

Hôtel Sheraton Grand Metechi Palace de Tbilissi, les vendredi 7 et samedi 8 juillet 2023.

L'ouverture de l'Assemblée plénière, présidée par M. Francis Drouin, a permis aux officiels de la section hôte de prendre la parole pour présenter leur pays et ses objectifs au sein de la francophonie. Ont pris la parole M. Shalva Papuashvili, Président du Parlement géorgien, M. Iraki Garibachvili, Premier ministre de Géorgie, Mme Théa Tsouloukiani, Vice-Première ministre, ministre de la culture, des sports et de la jeunesse de Géorgie, qui ont reçu une belle ovation.

Allocution de la Secrétaire générale de l'OIF

Dans son allocution, la Secrétaire générale de l'OIF, Mme Louise Mushikiwabo a évoqué les difficultés de nombreux pays du monde francophone, comme le Kosovo, la Moldavie, la Géorgie, l'Arménie, le Rwanda ou encore la République Démocratique du Congo, des sections membres qui connaissent des conflits actifs ou gelés. Plusieurs sections ont posé des questions orales, notamment au sujet du rôle important que peut jouer la recherche scientifique, la mobilité dans le cadre de l'enseignement et de la formation, l'amélioration de la situation alimentaire dans les pays du Sahel, l'éducation en période de crise ou encore des conséquences du réchauffement climatique.

Débat général « La mobilité dans l'espace francophone »

Le débat général a été l'occasion de nombreuses interventions au sujet de la mobilité citoyenne dans l'espace francophone. Ces questions sont transversales et génèrent de fortes attentes, notamment auprès des jeunes.

Cadre stratégique 2023-2027

Le cadre stratégique 2023-2027 a été adopté. Il est motivé par les objectifs stratégiques suivants, susceptibles d'évoluer en fonction du contexte des cadres nationaux.

1. Renforcer la diplomatie parlementaire :

- Être davantage présents sur le terrain et contribuer à la résolution des conflits et des situations de crise qui touchent l'espace francophone.
- Participer aux débats internationaux sur les grands enjeux contemporains et prendre part aux importantes décisions politiques.
- Inscrire l'action de l'APF dans un écosystème mondial, notamment en renforçant le multilatéralisme inclusif et en mobilisant d'autres acteurs institutionnels internationaux.

2. Apporter une valeur ajoutée à l'espace francophone grâce à la création de normes législatives communes :

- Agir aux côtés des parlements de l'APF pour les aider à constituer un ensemble de normes législatives communes à l'espace francophone.
- Identifier chaque année plusieurs thèmes devant faire l'objet de corpus législatifs.
- Accompagner les parlements francophones dans l'adoption de lois internes élaborées à partir de ces corpus législatifs.

3. Rendre l'espace francophone plus attractif pour les nouvelles générations :

- Améliorer la représentation des genres, des jeunes et des régions.
- Identifier les nouvelles aspirations des peuples de l'espace francophone.
- Apporter des solutions concrètes aux besoins exprimés par les peuples de l'espace francophone.

4. Consolider les fondamentaux caractéristiques de l'APF :

- Valoriser la langue française sur la scène internationale et soutenir la diversité des expressions culturelles et linguistiques.
- Promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits de la personne.
- Renforcer la coopération internationale et les échanges de bonnes pratiques entre les parlements francophones.

5. Rendre l'APF plus opérationnelle, efficace, écoresponsable et transparente :

- Adapter le fonctionnement de l'APF afin de produire un plus grand nombre de résultats tangibles et visibles.
- Faire rayonner la communication de l'APF et partager plus clairement les résultats obtenus.
- Assurer la représentation en zone paritaire des femmes parmi les postes à responsabilité de l'APF et lors de ses activités, et recourir à l'analyse différenciée selon les sexes dans l'étude de toutes ses thématiques.

Résolutions de l'Assemblée plénière

Neuf projets de résolution proposés par les commissions et les réseaux ont été adoptés :

- Résolution sur la promotion et l'usage du français au sein de l'espace francophone ;
- Résolution relative au respect de l'intégrité territoriale de la Géorgie ;
- Résolution sur le sport et la Francophonie ;
- Résolution sur l'adhésion de l'APF aux « Principes communs en matière d'assistance aux parlements » élaborés par l'UIP ;
- Résolution sur l'impact des changements climatiques sur les territoires insulaires, côtiers et riverains dans l'espace francophone ;
- Résolution sur la transition énergétique ;
- Résolution sur la promotion du choix des filières d'éducation pour les filles ;
- Résolution sur l'accès aux produits menstruels et les mythes et stéréotypes associés aux menstruations ;
- Résolution sur les processus délibératifs comme source d'enrichissement de la démocratie représentative.



François Cardinaux, Cédric Aeschlimann, Cendrine Cachemaille (présidente de délégation) et Marion Wahlen lors de l'Assemblée plénière

Points statutaires

Voici par ailleurs les décisions et informations principales portées par l'Assemblée plénière :

– *Composition de l'Assemblée* : est accepté le passage du statut de membre observateur à celui de membre associé du Parlement de Géorgie. Est acceptée également l'admission comme membre observateur de la Rada d'Ukraine.

– *Rapport d'activité* : Dans la perspective de « Repousser les frontières de la Francophonie », le 20 juin, s'est tenu en visioconférence le premier Comité politique commun entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), à l'invitation de Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie. Y ont notamment participé Caroline St-Hilaire, Administratrice de l'OIF, ainsi que, pour notre institution, le Président Francis Drouin, le Premier Vice-président Faustin Boukoubi et Bruno Fuchs, Secrétaire général parlementaire. La mise en place de cette nouvelle instance, qui a désormais vocation à se réunir régulièrement, traduit l'approfondissement de la coordination au plus haut niveau entre les principaux dirigeants de la Francophonie institutionnelle, afin d'optimiser les synergies et d'entraîner conjointement l'ensemble de l'écosystème francophone, en misant sur les atouts respectifs de la Francophonie des États et des gouvernements, et de la Francophonie parlementaire.

– *Rapport financier* : recettes 2022 de 2 040 510 euros, inférieures de 15% aux prévisions. Cela s'explique, d'une part, par les arriérés de cotisations et, d'autre part, par l'abandon du projet jeunesse dit des « jeunes ambassadeurs » budgété au Bureau de Libreville et abandonné à la suite d'une décision défavorable des instances de l'APF ; dépenses de 2 085 595 euros, inférieures de 13.7% au budget. Cet écart s'explique presque entièrement par l'annulation du projet des jeunes ambassadeurs et par conséquent de son du financement prévu par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères français.

– *Candidature au statut d'observateur à l'Organisation des Nations unies* : Le dossier de candidature de l'APF au statut d'observateur à l'Organisation des Nations unies et les raisons de cette démarche ont été présentés aux membres. L'APF souhaite ainsi avoir la possibilité de transmettre à l'ONU les vues des populations francophones comme il ressort de ses débats et délibérations parlementaires, élaborer des rapports parlementaires sur des sujets ayant trait à l'action de l'ONU dans l'espace francophone et avoir la possibilité de suivre les débats de l'Assemblée générale de l'ONU, lui permettant ainsi d'accéder à des réseaux et des informations hors de sa portée actuellement. L'OIF soutient la candidature de l'APF au statut d'observateur aux Nations unies, qu'elle perçoit comme un moyen de renforcer l'influence francophone dans la gouvernance mondiale. La candidature a été adoptée.

– *Adoption des Statuts révisés* : Les statuts révisés ont été adoptés.

Enfin, Montréal s'est portée candidate pour accueillir la 49^e session qui aura lieu du 5 au 9 juillet 2024.

Activités culturelles, visites et rencontres de la délégation vaudoise à l'occasion du déplacement en Géorgie pour la 48^e Session de l'APF

Rencontre avec l'ambassadrice de Suisse en Géorgie et ses collaboratrices et collaborateurs le 6 juillet 2023

La délégation helvétique, constituée de la section suisse et des sections des cantons du Jura, Valais et Vaud, a été reçue à la résidence de l'ambassadrice de Suisse en Géorgie, Madame Heidi Grau.

Lors de cet échange, la question des relations bilatérales Suisse-Géorgie a été au cœur des discussions. La Suisse a reconnu l'indépendance de la Géorgie le 23 décembre 1991 et les deux pays ont entamé des relations diplomatiques le 10 juin 1992. Lors des conflits qui ont secoué le

pays au début des années 1990, la Suisse a fourni une aide humanitaire à la Géorgie. Elle a ouvert un bureau de coopération à Tbilissi en 1996 et une ambassade en juin 2001.

Selon la statistique des Suisses à l'étranger, 92 ressortissants suisses vivaient en Géorgie mi-2022. Il est à noter qu'au XIXe siècle, de nombreux Suisses vivaient en Géorgie. Ils travaillaient dans le secteur des matières premières (pétrole, manganèse) et dans l'économie laitière. Entre 1883 et 1922, la Suisse avait un consulat à Tbilissi.



Cendrine Cachemaille (présidente de délégation) remettant un cadeau protocolaire à Mme Heidi Grau, ambassadrice de Suisse en Géorgie



La délégation vaudoise et des membres des délégations jurassienne, valaisanne et suisse.

La Suisse et la Géorgie entretiennent de bonnes relations, marquées par de nombreux échanges. Le cadre juridique qui régleme les relations économiques entre la Suisse et la Géorgie est très fourni : accord de commerce et de coopération économique entre la Confédération suisse et la Géorgie (en vigueur depuis 2001), convention contre les doubles impositions entre la Suisse et la Géorgie (depuis 2011), accords de protection des investissements (depuis 2015), accord de libre-échange entre les États de l'AELE et la Géorgie (entré en vigueur pour la Suisse en 2018). Il existe en outre un accord bilatéral entre la Géorgie et la Suisse sur la protection des indications géographiques et sur l'utilisation de l'indication de provenance «Suisse».

En 2022, la Suisse a surtout importé des métaux précieux de Géorgie et exporté vers ce pays des produits chimiques et pharmaceutiques, des instruments de précision, des montres et des machines. Quelque 30 entreprises ayant un lien avec la Suisse sont en activité sur le marché géorgien, dont certaines exploitent des centres de production locaux.

Le soutien de la Suisse à la Géorgie se manifeste notamment dans la coopération au développement. Dans le cadre de la stratégie de coopération 2017-2020, la DDC vise à améliorer et diversifier les revenus des populations dans les régions rurales. Elle s'attache notamment à promouvoir les petites et moyennes entreprises dans le secteur agricole, l'accès aux crédits et l'établissement d'un système de formation professionnelle en agriculture. Par ailleurs, la DDC mène une action dans les domaines de la gouvernance locale et des services publics. Enfin, elle s'implique dans la gestion des risques de catastrophe naturelle, avec un accent placé sur le développement durable des régions de montagne.

La Suisse s'engage afin de contribuer à la résolution des conflits régionaux dans le Caucase du Sud. Après la guerre entre la Géorgie et la Russie en août 2008 et la reconnaissance par la Russie des régions géorgiennes séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, les deux pays ont rompu leurs relations diplomatiques. Depuis le 4 mars 2009, la Suisse représente les intérêts diplomatiques de la Géorgie en Russie et ceux de la Russie en Géorgie.

Depuis 2019, les différents acteurs de la Suisse sont regroupés sous un seul toit dans les nouveaux locaux de l'ambassade. Cette approche intégrée renforce les synergies entre les différentes activités de la Suisse en Géorgie.

Dîner de clôture pour les participant.e.s le 7 juillet 2023, offert par S.E.M. Shalva Papuashvili, Président du Parlement de Géorgie, cérémonie de remise de l'Ordre de la Pléiade.

Le dîner de clôture de la 48^{ème} session monde a eu lieu au Marani Hall, à Mtskheta. Cette partie récréative a mis à l'honneur les traditions culturelles géorgiennes, en particulier sa gastronomie, ses vins, sa musique et ses danses traditionnelles.

Lors de cet événement, M. David Songulashvili, président de la section géorgienne, et Mme Théa Tsouloukiani, Vice-Première ministre, ministre de la Culture, des sports et de la jeunesse de Géorgie, se sont vu remettre les insignes de chevalier de l'Ordre de la Pléiade, l'Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures.



Cendrine Cachemaille (présidente de délégation) remettant un cadeau protocolaire à Mme Théa Tsouloukiani, Vice-Première ministre, ministre de la Culture, des sports et de la jeunesse de Géorgie, en présence de Mme Amélia Lakrafi, présidente déléguée de la section française.

A propos de Mtskheta, c'est l'une des plus vieilles villes de Géorgie (à 20 km de Tbilissi). Elle fut l'antique capitale du royaume d'Ibérie. Elle compte parmi ses monuments emblématiques la cathédrale de Svétitskhovéli, un monument de l'architecture médiévale géorgienne du XI^e siècle. Avec ses 54 m de haut, cette église compte parmi les plus grandes cathédrales historiques de Géorgie.

La particularité du vin géorgien demeure sa technique ancestrale de vinification. Les premières traces de viticulture et de vinification dans ce pays datent d'il y a 8 000 ans, avec la production de vins en kvevri (grande jarre de vin). Ses vignes couvrent actuellement 100'000 hectares et le pays compte 540 cépages authentifiés.

Contributions de la Section Vaud aux études et travaux de la Francophonie

Durant cette année parlementaire, la Section vaudoise de l'APF a participé à une étude initiée par l'APF ou l'une de ses sections en répondant à des questionnaires ou sondages.

A chaque demande reçue, la pertinence que la section Vaud s'exprime sur le thème est appréciée avec la présidence de la délégation. Par suite de quoi le secrétariat de la délégation évalue si l'on dispose des compétences en interne pour répondre aux questions posées, faute de quoi le service compétent de l'administration est interpellé pour fournir son expertise.

Précarité menstruelle dans l'espace francophone

Lors de sa réunion du 6 juillet 2022, le Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a accepté la proposition faite par la Section canadienne d'un nouveau projet de rapport sur la précarité menstruelle dans l'espace francophone. Le projet de rapport abordera deux grandes thématiques : l'accès aux produits menstruels et les mythes et stéréotypes associés aux menstruations.

Afin d'enrichir le projet de rapport d'exemples concrets provenant des différentes sections de l'APF, ces dernières ont été invitées à faire part de leurs réponses.

La réponse à ce questionnaire a été préparée par le Bureau de l'égalité.